

TENNIS DE TABLE

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2009



Complexe sportif
Charles Berte
LUNEVILLE

A partir de 9h
8 tableaux, 24 tables

Tableaux : NC/8 ~ NC/10 ~ 8/12 ~ 11/14 ~
13/16 ~ 15/TC ~ Féminines TC ~ Doubles

Challenge Familial & meilleur club

Dotation en espèces & Bons d'achats

**b
u
v
e
t
t
e**

5 € le tableau

ALTT

Complexe sportif Charles Berte

14, avenue Caumont La Force

54300 LUNEVILLE

03 83 74 01 23 ~ 06 37 65 92 24

tournoi@altd.fr www.altd.fr

Ville de
LUNÉVILLE

WACK
SPORT



Tournoi régional

AMICALE LUNEVILLOISE DE TENNIS DE TABLE

Complexe Sportif Charles Berte 14 avenue Caumont La Force

Tél : 03 83 74 01 23 Fax: 08 21 91 44 50

Contact : Nicole Bernard 06 37 65 92 24

tournoi@al_tt.fr www.al_tt.fr



Tournoi de Lunéville : Dimanche 13 Septembre 2009

FORMULE DE LA COMPETITION

- 1- Tirage au sort pour déterminer les parties de la phase dite de brassage
- 2 - A l'issue de ce tour, classement de tous les inscrits d'un tableau
- 3 - Le classement établi déterminant le placement au sein d'un tableau à élimination directe. Les places 3 et 4 ne seront pas disputées.

1 - Modalités concernant le tirage au sort

- Lors du pointage, chaque inscrit se voit attribué un numéro par tirage au sort
- La numérotation détermine alors les parties que chaque joueur aura à disputer lors du tour de brassage.
- A noter que s'il est décidé de faire disputer 3 parties lors du tour de brassage et que le nombre d'inscrits soit impair, le numéro 1 sera alors réservé au joueur possédant le plus de points (au vu du dernier classement officiel paru) qui ne disputera alors que 2 parties. Il lui sera attribué une victoire 3-0 pour la partie non disputée. Par contre les quotients manches gagnées sur manches perdues et points gagnés sur points perdus seront établis au vu des seules parties réellement disputées.

2 - Modalités concernant le tour de brassage

- Les joueurs (et a fortiori les arbitres) porteront toute leur attention sur la retranscription de la marque des parties. Chaque manche, et aussi chaque point peuvent avoir leurs importances lors de l'établissement du classement final du tour de brassage.

3 - Modalités concernant l'établissement du classement du tour de brassage

- Des « points-partie » sont attribués aux joueurs en fonction des résultats selon le barème suivant :

| | | | |
|----------------|--------|---------------|------|
| Victoire 3-0 : | 10 pts | Défaite 2-3 : | 2 pt |
| Victoire 3-1 : | 7 pts | Défaite 1-3 : | 1 pt |
| Victoire 3-2 : | 5 pts | Défaite 0-3 : | 0 pt |

Le classement est établi dans l'ordre décroissant du cumul des « points-partie » obtenus par chacun des joueurs

- En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs joueurs, le départage se fera au vu du quotient des manches gagnées par les manches perdues par les joueurs à égalité
- Si l'égalité persiste entre 2 ou plusieurs joueurs, le départage se fera au vu du quotient des points gagnés par les points perdus par les joueurs encore à égalité
- Si à l'issue de ces départages, des joueurs sont encore à égalité, l'avantage sera alors donné au joueur le plus jeune.

4 - Modalités concernant l'établissement du tableau final

- Les joueurs seront placés au sein d'un tableau à élimination directe en fonction de leur classement : le 1^{er} prenant le n°1 du tableau, le 2^{ème} prenant le n° 2...et ainsi de suite.
- Tous les joueurs disputent le tableau final.
- Les places 3 et 4 ne seront pas disputées.

REGLEMENT

Date : Dimanche 13 Septembre 2009

Lieu : Complexe Sportif Charles Berte – 14, avenue Caumont La Force 54300 LUNEVILLE

Principe : la formule assurera à tous 3 ou 4 parties (selon le nombre d'engagés) à disputer par tableau. 2 tableaux de simple au maximum par joueur. Pour les féminines : la joueuse la mieux classée dans un tableau sera récompensée. Le tableau féminin sera annulé s'il y a moins de 8 engagées et les joueuses seront intégrées dans un autre tableau en fonction de leur classement.

Formule : un tour de brassage où chaque joueur dispute 2 parties permet un classement de tous les inscrits. Les parties à disputer sont déterminées par tirage au sort intégral. A l'issue de ce tour, les joueurs intègrent un tableau final par élimination directe au vu du classement obtenu. Voir au verso Les organisateurs, après consultation du Juge Arbitre, pourront, en fonction du nombre de joueurs inscrits, décider de faire disputer 3 et non 2 parties lors du tour de brassage.

Si le nombre d'inscrits dans un tableau est inférieur à 13, la formule traditionnelle sera appliquée (poules de 3 ou 4 joueurs, 2 qualifiés par poule pour le tableau final)

Le Challenge de la Ville de Lunéville sera attribué au club le mieux représenté.

Le Challenge de l'ALTT sera attribué à la famille (ascendance, descendance et collatéraux) la mieux représentée.

Parties : elles se disputent au meilleur des 5 manches en respectant les Règlements Fédéraux en cours de validité.

Juge-Arbitrage : il sera assuré par Claude BERNARDIN assisté de Pierre et Dominique CLEMENT

Licences : les joueurs participant au tournoi seront détenteurs d'une licence en cours de validité conformément au Règlements Fédéraux.

Le tournoi sera disputé sur 24 tables au maximum.

Inscriptions : Chaque joueur ne pouvant s'inscrire que dans deux tableaux de simple au maximum, ceux expressément prévus au vu de son classement.

Les participants pourront s'inscrire sur place à un tableau de double (élimination directe, pas de phase éliminatoire ou qualificative). Aucune inscription pour ce tableau de double ne pourra être admise après 13 h 30. Tarif du double : 5 € par paire.

Les inscriptions en simple se feront à l'aide du bulletin joint et à faire parvenir avant le 12 septembre à ALTT TOURNOI, Complexe Sportif Charles Berte 14, avenue Caumont La Force 54300 LUNEVILLE par courrier ou par email à l'adresse suivante : tournoi@altt.fr

Dotation : 500 € minimum. Répartition par tableau consultable sur place. Les remises des récompenses se feront à partir de 17h00.

Pointage et tirage au sort : seront réalisés 30 minutes avant l'horaire prévu de chaque tableau

Responsabilité : les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol lors du déroulement du tournoi

Buvette : une buvette sera à disposition des participants.

Homologation : le tournoi de LUNEVILLE est homologué par la LLTT sous le numéro :

